



### Conseils sur le suivi des béliers achetés à la Station de Port Laguerre

Vous venez d'acquérir un bélier de la station zootechnique de Port-Laguerre. Ces animaux, nourris exclusivement à l'herbe, sont issus d'une sélection sur leurs performances de croissance, leurs aplombs, l'examen de leur appareil génital. Les animaux les plus sensibles au parasitisme interne ont été écartés de la sélection selon un programme validé par l'Institut Agronomique Calédonien.

Pour optimiser l'introduction du bélier, la station zootechnique vous propose :

- 1 visite dans le mois suivant la vente
- 1 visite 5 mois après la vente

Pour en bénéficier, contacter le 72.72.14

Pour qu'ils puissent remplir pleinement leur rôle de reproducteur, il est important de mettre en place une surveillance accrue de ces animaux et de les réformer à l'âge de 5 ou 6 ans. Un bélier malade, en mauvais état ou boiteux ne pourra pas saillir correctement vos brebis. Et sans agnelage, vos revenus seront impactés.

#### L'INTRODUCTION DE L'ANIMAL

A l'arrivée du bélier sur votre exploitation, il est vivement conseillé de le garder isolé sur une parcelle en quarantaine pendant 15 jours. L'objectif est de laisser le temps à l'animal juste acheté soit d'exprimer la maladie, soit de s'immuniser. Ainsi, lorsqu'il sera mis en contact avec le troupeau, il ne sera plus contagieux.

La station vermifuge les béliers avant la vente. Cependant, un second contrôle avant introduction de l'animal dans le troupeau est conseillé. Veuillez consulter votre vétérinaire.

#### LA SURVEILLANCE DE L'ETAT GENERAL DE L'ANIMAL

Il s'agit de surveiller les boiteries qui pourraient empêcher le bélier de saillir, mais également son état corporel.

Le changement d'élevage, et en particulier d'alimentation, peut entraîner un amaigrissement de l'animal. Il est important de prévoir une période d'adaptation (de quelques semaines à plusieurs mois). Si besoin, alterner mise à la reproduction et repos et/ou le compléter avec un aliment concentré pour maintenir l'animal en état.

#### Outil pour évaluer l'état d'engraissement de l'animal :

La note d'état corporel (NEC) consiste à évaluer l'état d'engraissement d'un animal par palpation au niveau de la selle. C'est un bon indicateur. Pour une efficacité optimale à la reproduction un bélier doit être noté 3-4 (cf. fiche technique).

**A retenir :** un animal trop maigre n'aura pas la force de saillir.

Bélier maigre



Bélier en état



#### LA TAILLE DES ONGLONS : (cf. fiche technique)

Pour limiter les boiteries et les infections du pied qui pourraient empêcher le bélier de saillir.

#### Fréquence : tous les 4-6 mois

Variable en fonction de la race, de l'âge (plus fréquent chez les jeunes) et du type de sol

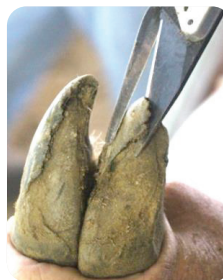
A la Station zootechnique de Port-Laguerre (Sols peu abrasifs) :

- 1) DORPER : 2 à 3 fois par an
- 2) SUFFOLK : 1 à 2 fois par an

#### Bonnes pratiques

- Utiliser un ciseau à sabots ou un couteau de parage
- Ne pas entamer la sole (ne parer que la muraille)
- Parer régulièrement pour éviter les déformations du pied

AVANT



APRES



### LE SUIVI DU PARASITISME : Les strongles (cf. fiche technique)

*Haemonchus contortus* est le parasite le plus pathogène en Nouvelle-Calédonie. Localisé dans la caillette et se nourrissant de sang, il anémie son hôte (mouton/chèvre) et peut entraîner sa mort.

Il existe plusieurs outils de suivi pour anticiper les problèmes et réaliser les traitements chimiques au bon moment.

**⚠** Lors de fortes infestations, les strongles peuvent également causer une mort rapide d'animaux en bon état (quelques jours).

#### ➤ La technique FAMACHA (cf. fiche technique)

Les animaux parasités par *Haemonchus* présentent habituellement des signes d'anémie. La technique, très simple, consiste à comparer la couleur de la muqueuse de l'œil des animaux de plus de 1 an à la carte FAMACHA avec attribution d'une note de 1 à 5.

Il est conseillé de réaliser ce contrôle :

- de manière **préventive** régulièrement (idéal = tous les 15 jours)
- après un épisode chaud et pluvieux.
- dès que l'animal semble affaiblit (ne rumine pas, s'isole, se déplace peu, ...)



Pas de traitement



Eviter les déplacements  
Traiter  
Appel du vétérinaire

#### ➤ La coproscopie

Le contrôle FAMACHA peut être complété par des coproscopies. La technique consiste à compter les œufs des parasites dans les matières fécales. Elle donne une indication sur les espèces de parasite présentes et le niveau d'infestation des animaux.

Il est conseillé de réaliser ce contrôle régulièrement (tous les 2 mois) avec le vétérinaire référent pour suivre l'infestation du bélier.

#### ➤ Le traitement chimique : consultez votre vétérinaire

Il est conseillé de réaliser des traitements ciblés après contrôle FAMACHA pour éviter l'apparition de résistances aux anthelminthiques. Il est également recommandé de faire appel à votre vétérinaire pour choisir le bon produit et vérifier son efficacité dans l'élevage. Certaines exploitations peuvent héberger des souches de parasites résistants à certaines molécules.

### LE SUIVI DU PARASITISME : les myiases

Les myiases sont des larves de mouches qui creusent la peau ou infestent l'hôte en régions annale. Ils peuvent entraîner la mort de l'animal.

**Attention :** les myiases sont généralement cachées par la laine. Elles ressemblent à des taches de souillure.

La saison chaude et humide (décembre à mars) est la plus propice à leur développement. Il est recommandé de tondre les animaux en novembre-décembre pour les races laineuses et de réaliser un traitement préventif avec un produit rémanent juste avant l'arrivée des pluies (l'animal doit rester sec quelques heures après traitement pour que le produit soit efficace).

En cas d'attaque de myiases, contacter immédiatement votre vétérinaire pour définir le traitement curatif à réaliser.



Pour plus d'informations, vous trouverez des vidéos sur le site : <http://www.reconquete-ovine.fr/> (dossier « Docs/Vidéos pratiques »)

#### Contacts utiles

DDR Bourail – 44 13 27-

Responsable du bureau

ruminants/équidés

Charline GALIANA : 44 70 34

Techniciens en élevage

Yohan COLOMINA : 44 13 27

Josué MY : 44 70 47

Harold ROGERS : 44 70 04

DDR La Foa – 44 31 53 –

Techniciens en élevage

Jean-Michel DELATHIERE : 44 31 53

Valérie VIRATELLE : 44 70 39

Ludovic WEISS : 44 70 40

DDR Païta – 35 31 35 –

Station zootechnique

Standard : 35 35 95

Responsable de la station

Adeline LESCANE : 79 17 93

Agent en charge de l'atelier ovin

Patrick MERCIER : 72 72 14